



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

22-10-2015

Retraites complémentaires : L'accord de la honte

Trois syndicats minoritaires (CFDT, CFTC, CGC) vont signer à la fin du mois leur accord sur le projet patronal de « renflouer » les caisses de retraites complémentaires.

« **Accord historique** » selon le patronat, car pour la 1^{ère} fois les organisations patronales et salariales les plus réformistes ont salué « **un abattement contributif et pas obligatoire** ». L'objectif déclaré est d'inciter les salariés à travailler plus longtemps (de qui se moque t'on ?) après avoir rempli les conditions nécessaires pour partir avec une retraite à taux plein (âge légal 62 ans pour une durée de cotisation de 41,5 ans).

Un salarié remplissant ces deux conditions qui déciderait de prendre sa retraite à 62 ans verrait sa retraite complémentaire amputée de 10 % la première année, 10 % la seconde et 10 % la troisième avant de « récupérer » une retraite à » taux plein » à seulement 65 ans. Un salarié disposant de ses annuités à 64 ans devra donc attendre 65 ans pour partir à la retraite sans subir de décote.

L'ARRCO et l'AGIRC affichent un déficit de 3 milliards d'euros qui pourraient être facilement comblé avec les 40 milliards d'euros de cadeaux faits au MEDEF par le gouvernement Valls / Macron avec le CICE !!!

Il faut aussi savoir que les organisations syndicales signataires gèrent depuis des décennies avec le patronat les différentes caisses de retraites complémentaires, que ce soit dans les Assemblées Générales, les Conseils d'Administration, aux présidences ou vices-présidences.

Ces signatures annoncées sont le remerciement du réformisme aux places de permanents, aux petits-fours, aux séminaires offerts par le patronat à ses valets.

Le gouvernement social-démocrate se réjouit de cet accord et ne cesse d'adresser des louanges à ces organisations d'accompagnement du capitalisme.

Malgré la non-participation de la CGT et de FO à la 4^{ème} « **conférence sociale** » du règne Hollande des questions essentielles se posent sur l'orientation des syndicats en général et du plus représentatif (la CGT) en particulier.

Philippe Martinez en déclarant « **le syndicalisme est par essence réformiste** » offense les syndiqués et les militants de base qui se battent journallement contre les dégâts humains et sociaux engendrés par le capitalisme et les politiques à son service. N'oublions pas que la vocation première de la CGT inscrite dans ses statuts est de répondre aux intérêts matériels et moraux des travailleurs et de participer à la transformation de la société.

Annoncer « **que le syndicalisme est par essence réformiste** » est une contre-vérité historique dans la même ligne où Philippe Martinez affirme dans une interview en 2014 « **il n'existe à la CGT aucune opposition de principe face au patronat : l'entreprise est une communauté composée de dirigeants et de salariés et ces deux populations doivent pouvoir réfléchir et agir ensemble dans l'intérêt de leur communauté** » !!!

Pour notre Parti Révolutionnaire Communistes, il y aura toujours conflit d'intérêt permanent entre patronat et salariés... La lutte de classe n'est pas une invention, c'est un fait, la régression sociale ne se négocie pas, elle se combat

Les salariés d'Air France parmi tant d'autres en sont la démonstration et la solidarité de classe doit s'organiser, en particulier le 2 décembre 2015, jour de leur convocation devant le tribunal.

Quand on touche à un militant de la CGT, on touche à toute la CGT.

Le 2 décembre doit être une initiative nationale de défense contre l'arbitraire de classe.

En 2016 aura lieu le 51^{ème} congrès de la CGT, celui-ci doit être pris en mains par les syndiqués et leurs syndicats de base afin de revenir à un syndicalisme de combat nécessaire pour changer cette société qui exploite et qui exclut.